

INSCRIPTION GARDERIE CARNAVAL 2024



A REMETTRE AU <u>SECRETARIAT UNIQUEMENT</u> POUR LE <u>02/02/24</u> AU PLUS TARD.

Les demandes arrivant après cette date ne pourront être prises en compte!

Pour validor l'inscription	il faut impérativement	le document d'inscription	ET la paigment en règle
zour vanuer i mscribnom.	II laut illiberativelliell	. Ie aocument a mschbhon	et le balement en regie.

Nom/prénom de l'enfant (<u>1 fiche par enfant</u> !):	
Ecole fréquentée :	
Section : maternelle – primaire (entourez)	
Année : Accueil, 1 ^e , 2 ^e , 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e (entourez)	
→ Les garderies des vacances de CARNAVAL se dérouleront à l' 140 – 1180 Uccle).	école communale du VAL FLEURI (rue Gatti de Gamond,
Mon enfant fréquentera les garderies aux dates suivantes (cocl	hez la/les cases concernées) :
Semaine 1 Carnaval	Semaine 2 Carnaval
O Lun 26/02/24	O Lun 04/03/24
O Mar 27/02/24	O Mar 05/03/24
O Mer 28/02/24	Mer 06/03/24
O Jeu 29/02/24	O Jeu 07/03/24
O Ven 01/03/24	O Ven 08/03/24
<u>IMPORTA</u>	ANT:
 La garderie de CARNAVAL fait l'objet d'un paiement forfaitaire de 	e 25€ par semaine. S'agissant d'un forfait, ce montant (non

- La garderie de CARNAVAL fait l'objet d'un paiement forfaitaire de 25€ par semaine. S'agissant d'un forfait, ce montant (non remboursable) sera **dû au préalable** et ce, quelle que soit la durée et le nombre de jours de présence de l'enfant. Attention, le paiement valide l'inscription.
- Le paiement se fait sur le compte de l'école BE... <u>AVANT LE 02/02/2024</u>
 COMMUNICATION : nom et prénom de l'élève + classe + CARNAVAL
- Pas de repas chauds durant les vacances : Prévoir un **pique-nique** complet + boissons.
- GSM de la personne responsable des garderies : 0492/23.01.01
- Ouverture: 7h30 Fermeture: 18h00 Les enfants doivent être présents à l'école à 9h au plus tard. Passé ce délai, l'école sera FERMEE et rouvrira ses portes à 16h00. Merci donc de venir chercher vos enfants APRES 16h00. Si vous êtes dans l'impossibilité d'arriver pour 9h00, vous devrez demander l'autorisation de la coordinatrice la veille ou lui téléphoner. Si pour des raisons impérieuses, vous devez récupérer votre enfant avant 16h00, vous devrez en informer la coordinatrice le matin ou lui téléphoner. En dehors des périodes d'accueil, l'école n'ouvrira pas ses portes.
- Lors des excursions de « proximité », les enfants de 6 ans et + se munissent de leur carte MOBIB, d'un titre de transport valable ou de l'équivalent en argent liquide (5€)

Fiche santé

NOM et Prénom de l'enfant				
Adresse de l'enfant				
Date de naissance de l'enfant				
Poids (Pour le Perdolan)				
Personnes à contacter (dans	s l'ordre de pri	iorité d'appe	el) :	
NOM et Prénom de la personne		Lien de parenté		Numéro de téléphone
Coordonnées du médecin tr	raitant/pédiatr	e :		
NOM et Prénom du Pédiatre/Médecin		Numéro de téléphone		
L'enfant peut-il participer aux act Raisons d'une éventuelle non-pai Y a-t-il des données médicales sp	rticipation :			, natation) OUI - NON bon déroulement de l'activité ? (Ex.: épilepsie, asthme,
diabète, mal des transports, affec	ctions cutanées, h	nandicap mote	ur ou ment	tal)
Le participant est-il allergique à c				
Autres renseignements que vous siques, port de lunettes ou appar		de signaler (pro	oblèmes de	e sommeil, incontinence, problèmes psychiques ou phy
Votre enfant prend-il des médica (Si oui, est-il autonome dans la p Si NON : merci de vous référer au	ments ? OUI - NO rise de ces médic	ON caments ? OUI	– NON)	ninistration de médicament(s) (point 8)

Par la présente inscription, les parents déclarent avoir pris connaissance des « Recommandations à l'attention des parents » (document disponible sur le site internet de l'école) et d'en accepter les conditions.